

Stiv'infos

Le bulletin communal d'Étival-Clairefontaine

L'ENTREVUE

Rencontre avec
le C.C.A.S.

N°11

Janvier 2023

ZOOM

- Chantiers en images
- Contribution pour la création d'un vitrail de l'église
- Histori' Cité : Des vitraux pour l'église abbatiale



Offre valable du 16 janvier au 28 février 2023

-30%*

**AUTO
PRIMO**

*Voir conditions en magasin

**SUR LES DISQUES
ET LES PLAQUETTES DE FREIN**



SP GARAGE
Entretien et réparation toutes marques

6, av. du Général De Gaulle - 88480 Étival-Clairefontaine

03 29 41 91 93 - spgarage@sfr.fr

Distributeurs automatiques
Cafés - Confiseries - Boissons - Sandwichs



www.acs-pausecafe.fr
03.29.41.14.66
contact@acs-pausecafe.fr



**COMBIEN POUR
MON BIEN ?**

VOUS AVEZ UN PROJET DE VENTE ?

Professionnel de l'immobilier, je vous accompagne
de l'estimation à la vente de votre bien



Philippe BEDEL
Conseiller en Immobilier
ETIVAL - CLAIREFONTAINE
philippe.bedel.optimhome.com
philippe.bedel@optimhome.com

06 64 99 63 63
optimhome

AGENT COMMERCIAL RSAC : 448 638 924 - EPINAL



Paysage Stivalien

Olivier HENRY
Abattage - Élagage
Création et entretien d'espaces verts

OH Paysage Stivalien - 26, rue Pastourelle
88480 ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE - Tél. : 06 10 54 08 68



**Ambulances
VINSON**

03 29 51 04 08

83 Avenue du Général De Gaulle
88110 Raon l'Etape
secreatariatvoinson@wanadoo.fr

Café du Pont

"Chez Mimi"



Tél. 06 62 86 30 75

Bar • Tabac • PMU • Loto • Rapido

17, rue de l'Abbaye - 88480 Étival-Clairefontaine

l'édito

Chères Stivaliennes,
Chers Stivaliens,



Au sein de ce dernier numéro de l'année, nous vous proposons de revenir sur l'actualité riche du trimestre écoulé. Je profite de cette occasion pour remercier les bénévoles des associations, les commerçants, les entreprises et les services de notre commune qui se sont mobilisés pour « faire bouger » notre ville.

Dans ce onzième numéro de Stiv'infos, vous trouverez - en pages centrales - un fascicule très important que je vous encourage vivement à conserver. Il s'agit d'un vade mecum rappelant les réflexes à adopter face à la survenue des risques majeurs.

Dans un tout autre registre, nous venons d'engager une souscription avec la Fondation du patrimoine pour la création du grand vitrail du transept sud de notre abbatale. Il sera réalisé suivant une esquisse de Claude Henry, artiste stivalien et généreux donateur envers notre commune. Une partie de son legs permettra d'accomplir ce projet.

S'agissant de notre future école, la consultation pour le recrutement des entreprises chargées de sa construction est en cours. À ce jour, l'exploitation des premiers arbres issus de la forêt communale, a débuté et va permettre l'aménagement de ce nouveau bâtiment. Dès janvier, sera engagée la consultation pour la création de la cantine et la rénovation de la salle polyvalente.

La situation économique et la conjoncture énergétique nous compliquent grandement la tâche. L'année qui se profile à l'horizon sera, à n'en pas douter, bousculante à bien des égards. Toutefois, grâce à une gestion quotidienne millimétrée, nous sommes et serons mobilisés afin que notre capacité à investir en faveur de notre commune pour l'avenir, soit la moins possible grevée.

Dans l'attente de découvrir 2023, profitons des traditionnelles fêtes de fin d'année, des retrouvailles familiales et amicales. À l'occasion de la trêve des confiseurs, attachons-nous aux plaisirs simples et pourtant essentiels de la vie, dans un état d'esprit bienveillant et solidaire.

Très bonne lecture et excellentes fêtes de fin d'année à vous tous.

Julien Bassept



Sommaire

Pages 4 à 7

Actualité

- Chantiers en images
- Subvention
- Réunions publiques
- Contribution pour la création d'un vitrail

Pages de 6 à 8 - 13

Clin d'œil sur la ville

Pages de 9 à 12

Livret d'information sur les risques majeurs

Page 14

Histori' Cité

- Des vitraux pour l'église abbatale

Page 15

L'entrevue

- Le C.C.A.S.

Pages 16-17

État-Civil - Jubilaires

Pages 18 et 20

Infos & Agenda

Bonne lecture

Nouveaux horaires de la Poste à partir du 2 janvier 2023



Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 16h30.
Mercredi de 10h00 à 12h00.
Samedi de 11h00 à 12h00.



Collecte des sacs jaunes

Ven. 6 janvier	Ven. 17 février
Ven. 20 janvier	Ven. 3 mars
Ven. 3 février	Ven. 17 mars

Chantiers en images



Limitation de la rue de la Fosse à 30 km/h

La sécurité, une priorité !

Toutes les communes sont confrontées aux incivilités routières, en particulier lorsqu'elles sont traversées par des routes départementales à forte fréquentation, ce qui est notre cas. Toutefois, depuis deux ans, nous renforçons les actions menées pour réduire les incivilités avec l'installation et le développement de la vidéo-protection, la sollicitation de nombreux contrôles de gendarmerie ou encore la mise à jour de la signalisation verticale et horizontale.

Récemment, le tonnage a été limité à 3.5 T, sauf desserte locale, rue du Ménil afin de stopper le transit des poids lourds entre les RD 65 et 424.

Rue de la Fosse, en lien avec le flux de véhicules allant à la déchetterie, le tonnage a aussi été limité à 3.5 T, sauf riverains, et la vitesse autorisée, réduite à 30 km/h.

Rue du Vivier, après négociation avec le Département, des chicanes vont être installées provisoirement pour réduire la vitesse en entrée/sortie d'agglomération. Un suivi de leur efficacité sera réalisé en vue de proposer la réalisation d'un aménagement pérenne.

Enfin, un deuxième radar pédagogique mobile vient d'être acquis. Il est actuellement installé rue de l'Abbaye. D'autres mesures sont en réflexion.

Néanmoins, les deux seules actions efficaces et durables restent le respect du code de la route et le civisme de chacun d'entre nous au volant et au guidon.



Installation d'un nouveau radar mobile



Limitation de tonnage rue du Ménil

Évolution de la durée de l'éclairage public

Afin d'anticiper les possibles manques d'énergies de l'hiver à venir, de respecter les consignes gouvernementales, et de limiter l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie subi lourdement par notre collectivité qui ne bénéficie pas de bouclier tarifaire, la durée de l'éclairage public évolue.



**Extinction nocturne : 22h30 au lieu de 23h.
Allumage matinal : 5h au lieu de 4h30.**

Subvention



Conseil Départemental

562 €
pour la mise en place
d'un radar pédagogique

Vendredi 21 octobre : " L'eau à ÉTIVAL "



Cet été 2022 nous a rappelé plus que jamais combien l'eau, qui n'est pas une ressource infinie, est précieuse.

L'échange avec le public s'est axé sur l'état de nos infrastructures d'alimentation en eau potable, la répartition des usages de l'eau issue du milieu naturel, ainsi que les droits et devoirs de chacun. La soirée s'est terminée avec pour thème " la préservation de la qualité de l'eau dans notre environnement ", illustré par les travaux devant débuter en 2023 aux abords de la Valdange.

Vendredi 4 novembre : " Présentation de la nouvelle école & devenir des trois bâtiments actuels "

Quelques jours avant d'engager la consultation pour recruter les entreprises chargées de la construction de la nouvelle école, le projet a été présenté accompagné d'une animation en 3D, préparée par notre architecte A.S.P Architecture.

L'échange avec le public a permis de s'interroger quant au devenir des trois bâtiments actuels, suivant leurs caractéristiques respectives.

Devenir à préciser dans les mois et années à venir...



Contribution pour la création d'un vitrail de l'église abbatiale



BULLETIN DE DON

→ Oui, je fais un don pour aider à la création d'un vitrail de l'abbatiale d'Étival-Clairefontaine.

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du Patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/51563 ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine, vitrail de l'abbatiale d'Étival-Clairefontaine.

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € Autre montant €

Nom ou société : Adresse :

Code postal : Ville : E-mail :

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre. ☐

FONDATION



PATRIMOINE



Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

Septembre - Octobre - Novembre

- Assemblée générale ABCD Jeudi 29 septembre



Nouveau bureau : Présidente : Claire Cherrière.

- Exposition "Les Talents d'ici " Sam. 8 et Dim. 9 octobre



Organisée par l'association culturelle.

- Journée nationale de la citoyenneté Samedi 15 octobre



Un atelier était proposé dans le parc de la résidence.

- Cérémonie de la déportation Dimanche 23 octobre



- Conférence FIG Vendredi 30 septembre



Conférence décentralisée du Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges par Michel Barbe. Elle avait pour thème « Le désert, paradis des astronomes ».

- Assemblée générale du Tir Dimanche 9 octobre



- Lancement de la souscription du vitrail de l'église Samedi 22 octobre



Lancement de la souscription avec la Fondation du patrimoine pour la collecte des fonds nécessaires à la réalisation du vitrail du transept sud. Il sera réalisé suivant une esquisse de Claude Henry, bienfaiteur de notre commune.

• Boum d'Halloween

Samedi 29 octobre



Organisée par l'association A.B.C.D écoles en fête.

• " Concours de citrouilles "

Remise des prix aux enfants Samedi 5 novembre



Organisée par la commission scolaire.

• Cérémonie du 11 novembre



• Distribution des dictionnaires

mardi 15 novembre



La municipalité a offert un dictionnaire aux 24 élèves de CE1 de l'école du Vivier.

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

• Fleurissement des tombes

Dimanche 31 octobre



Comme chaque année à la veille de la Toussaint, les représentants des associations patriotiques et du conseil municipal ont déposé des bruyères sur les tombes des soldats morts au combat à Étival de 1870 à 1944, des maires et premiers adjoints disparus.

• Don du sang

Jeudi 10 novembre



Les bénévoles du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) ont accueilli et épaulé l'équipe de l'E.F.S dans le cadre de leur collecte.

• Bourse aux jouets

Jeudi 10 novembre



Organisée par le comité des fêtes.

• Exposition Patchwork

Sam. 19 et Dim. 20 novembre



Novembre - Décembre

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

- Assemblée générale de l'orchestre d'harmonie Samedi 19 novembre



- Soirée Beaujolais Samedi 19 novembre



Organisée par le comité des fêtes.



- Présentation du cahier du ban n°13 Samedi 26 novembre



- Assemblée générale du judo Samedi 26 novembre



- Concert de Noël Dimanche 27 novembre



Organisé par l'Orchestre d'Harmonie.



- Défilé de Saint-Nicolas Dimanche 4 décembre



Organisé par le comité des fêtes.

- Réunion Départementale Jeudi 1^{er} décembre



Conseil National de la Refondation, volet santé.

- Marché d'hiver Dimanche 4 décembre



Organisé par l'association A.B.C.D. écoles en fête.



À CONSERVER



ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

RISQUES MAJEURS

Que sont les risques majeurs ?

Les risques majeurs résultent d'événements potentiellement dangereux se produisant dans une zone où les enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

Ils ont une faible probabilité de survenir mais peuvent avoir des conséquences graves.

LES INONDATIONS



1

Survenue parfois **rapide**

Phénomène météorologique pouvant combiner (pluie, orage, dégel...)

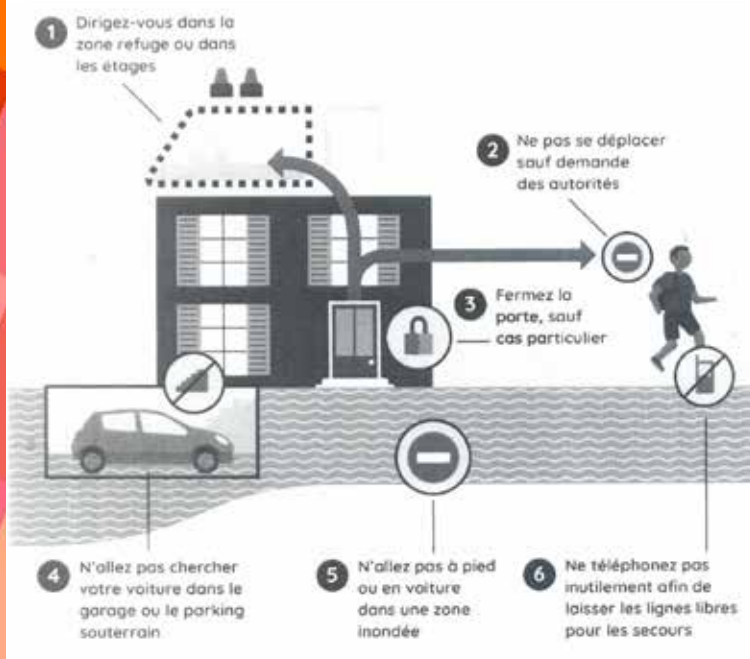
Saturation des réseaux de collecte des eaux pluviales et d'assainissement.

2

Lit majeur de la Meurthe : rues de la Fosse, de l'Abbaye.

Lit majeur de la Valdange : ponts du Ménil, de la Petite Papeterie, rue du Général Haxo (derrière la Mairie, aire de camping-cars).

Toutes zones imperméabilisées en position de cuvette.



Les bons réflexes :

- Avant de vous déplacer, consulter " vigicrues " pour connaître les rues inondées ;

<https://www.vigicrues.gouv.fr/>

- Ne pas forcer le passage si vous avez un panneau " route barrée inondation ", vous risqueriez de vous mettre en danger ainsi que les membres de votre famille ;
- Au niveau de l'aire des campings-cars, regarder régulièrement le niveau de la Valdange, et au besoin, évacuer les lieux.



Rue de la Fosse

LES TEMPÊTES



Vent supérieur à 100 km/h et **risque principal lié aux projectiles dangereux**.
Phénomène météorologique violent caractérisé par des **vents rapides** (voire tornade)
et des précipitations intenses (voire orage, grêle).

Consulter les cartes de vigilance (orange et rouge) établies par Météo-France et les bulletins de suivi.
Les données sont accessibles sur ce site :

www.meteofrance.com

Les bons réflexes :

→ Dès l'alerte :

Rester ou se mettre à l'abri (bâtiment en dur) ;
Rentrer les objets pouvant devenir des projectiles (poubelles, jardinières de fleurs, mobilier de jardin...) ;
Fermer les portes, volets... bloquer les portails, portillons... ;
S'assurer que l'accès pour les secours est dégagé ;
Se tenir à l'écart des vitres pour éviter les projections en cas de bris ;
S'informer par la radio.

→ Si vous vous faites surprendre par une tempête alors que vous êtes en voiture :

S'arrêter à l'écart des risques de chute (arbre, pylône...) et d'inondation ;
Allumer les feux de détresse pour signaler votre présence et appeler les secours.

→ Après :

Ne pas toucher les fils électriques et téléphoniques tombés ;
Réparer sommairement ce qui peut l'être ;
Couper (ou faire couper) les branches et les arbres qui menacent de tomber ;
Ne pas boire l'eau du robinet (si troublée) ;
Ne pas franchir une zone inondée ;
Ne prendre la voiture que si les routes sont annoncées comme praticables par les autorités ;
Contacter son assureur et les services d'assistance éventuels.

Pour en savoir plus :

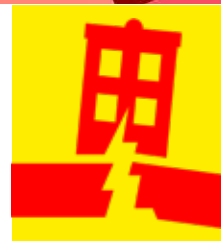
<https://www.assurance-prevention.fr/informer-reagir-proteger-gestes-qui-sauvent-tempete-cyclone>

» La tempête Lothar

Le 26 décembre 1999 vers 9h30, des vents soufflant parfois à 170km/h ont dévasté les Vosges. Câbles et pylônes électriques à terre ont entraîné une coupure générale de l'électricité, affectant les congélateurs et le chauffage des Vosgiens. Les ruptures des lignes téléphoniques ont accentué l'isolement des habitants, d'autant que tous les déplacements étaient impossibles (routes coupées, trains arrêtés...).
Pour tous, retour à la bougie en ce lendemain de Noël ! La forêt vosgienne a été dévastée, en particulier à la Chipotte. Le Président du Conseil Général, Christian Poncelet, en visite sur les lieux, a avoué « en voyant ce spectacle de désolation, dans un haut lieu de l'histoire vosgienne, les larmes me sont venues aux yeux ».
(Déjà, la question de la dépendance à l'énergie s'est posée, face au manque de groupes électrogènes).



LE RISQUE SISMIQUE



Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations au sol plus ou moins perceptibles et longues.

Le risque sur la commune :

Aléa modéré : notre commune est située en zone de réglementation parasismique de niveau 3 sur 5.

Les bons réflexes :

Dès la première secousse :

→ À l'intérieur : « Abritez-vous et agrippez-vous »

Rester à l'intérieur ;

Ne pas utiliser l'ascenseur ;

Se placer près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, tels une table, un bureau, un lit... ;

Se couvrir la tête et le torse afin de se protéger de tout objet qui pourrait tomber sur vous, et tourner le dos aux fenêtres ;

S'agripper à l'objet sous lequel vous êtes réfugié afin de rester couvert ;

Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouiller les roues et se protéger le cou et la tête.

→ À l'extérieur :

Se diriger vers un endroit dégagé en s'éloignant le plus possible des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension, ne pas toucher les fils électriques à terre. S'accroupir et se protéger la tête, l'endroit le plus dangereux se situe à proximité des murs extérieurs.

→ Dans un endroit public achalandé :

Se réfugier dans un endroit où vous ne serez pas piétiné.

→ En voiture :

S'arrêter dans un endroit où vous ne bloquez pas la route afin de laisser la voie libre pour les véhicules de secours et d'urgence, rester à l'intérieur, l'habitacle vous protégera des chutes d'objets ;

Ecouter la radio pour connaître les directives des responsables des services d'urgence ;

Éviter les ponts, les viaducs et les rues bordées d'immeubles susceptibles de s'effondrer ;

Ne pas téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours.

À l'arrêt des secousses :

En cas de séisme important, évacuer le bâtiment ;

Ne pas rentrer chez soi si dégradations importantes sans l'autorisation des autorités compétentes ;

Ne pas allumer de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz ;

Si possible, vérifier que personne n'est resté coincé dans l'ascenseur ou sous les décombres.

>>> Numéros d'urgence

Pompiers : 18 ou **112** ou **114** (*malentendants*)

Samu : 15 ou **112**

Gendarmerie : 17

Fréquences Radio FM :

France Inter : 93.4 Mhz

France Info : 106.1 Mhz

Site internet du ministère de la Transition Écologique et du Développement Durable sur les risques majeurs :

www.ecologie.gouv.fr



Dispositif d'alerte et d'information des populations déployé sur tout le territoire. Il permet d'envoyer des notifications sur le téléphone mobile des personnes présentes dans une zone confrontée à un grave danger (catastrophe naturelle, accident biologique, chimique ou industriel, acte terroriste...) afin de les informer sur la nature du risque, sa localisation et sur les comportements à adopter pour se protéger.

LES FEUX DE FORÊT



C'est une **réalité et un danger fort** en raison des conditions météorologiques que l'on connaît maintenant.

Service-Public.fr rappelle les réflexes essentiels de prévention :

Les bons réflexes :

- 1 - Pour les fumeurs : **ne jamais jeter de mégots** hors des cendriers et en voiture, attention, les **cendres incandescentes** peuvent voler ;
- 2 - **Ne pas brûler de déchets verts** ;
- 3 - Pour les bricoleurs : **travailler loin de la végétation** pour éviter les étincelles et prévoir un extincteur pour éteindre un départ de feu éventuel ;
- 4 - **Entretenir sa propriété** régulièrement pour éviter l'enfrichement ;
- 5 - **Stocker le bois et le gaz en extérieur**, hors de la maison et si possible dans un abri.

En cas de départ de feu :

Prévenir immédiatement les secours ;
Indiquer : lieu exact, chemin d'accès, superficie... ;
Aller à la rencontre des secours ;
Ne pas rester sur les lieux du sinistre.

LE RISQUE NUCLÉAIRE



Il y a risque nucléaire en cas de fuite radioactive d'une centrale. La **survenue du risque peut être rapide**.

Centrales les plus proches de notre commune :

Centrale de Fessenheim (68) située à 40 km de notre département ;
Centrale de Cattenom (57) située à 100 km de notre département.

Les bons réflexes :

S'enfermer immédiatement dans un bâtiment en dur : fermer portes, fenêtres et couper la ventilation ;
En voiture : gagner un abri le plus rapidement possible ;
Ne rien toucher à l'extérieur ;
S'il pleut, **laisser dehors ses vêtements mouillés** ;
Les enfants restent à l'école (ils seront pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire ou périscolaire) ;
Laisser les réseaux téléphoniques disponibles pour les secours ;
Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation ;
Une distribution d'urgence de pastilles d'iode peut être organisée sur ordre de la Préfecture, dans un lieu collectif fléché de la commune (complexe polyvalent) ;
Suivre les consignes données par la radio ;

Après : Agir conformément aux consignes en matière de consommation de produits frais, d'administration éventuelle d'iode stable en cas d'irradiation ou de contamination.

Pour en savoir plus : **gouvernement.fr/risques**

Décembre

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

- Cérémonie des A.F.N

Lundi 5 décembre



- Visite de Saint-Nicolas dans les écoles

Mardi 6 décembre



Organisée par le Comité des Fêtes.

- Point presse à la médiathèque

Mardi 6 décembre



Les nouvelles ressources numériques et leur accès.

- Visite du Père Noël dans les écoles

Vendredi 16 décembre



Organisée par A.B.C.D écoles en fête.

La boutique de Noël



Les enfants ont eu la possibilité de participer au concours de dessins et d'écrire au Père Noël.

La boutique éphémère de Noël a ouvert ses portes au public du 3 au 23 décembre, place abbatiale. Vous avez pu y découvrir : l'association Patchwork, Pivoine couture créative, Mi'ailes mi pétales, Santavica Charlotte, les Amis du Ban, Terre passion céramique, les créations aux quatre vents, Sam'Ressource, les Papillotes, Martin Cyrille chocolatier et la petite ferme de Deyfosse.

Nous remercions tous les artisans et associations ayant participé à l'animation de notre ville en cette période de Noël.

Des vitraux pour l'église abbatiale : une histoire qui reprend vie



Le 9 novembre 1944 à 20h15, sans aucune excuse militaire, les Allemands ont fait sauter à la torpille l'église abbatiale d'Étival, annotait l'abbé Salle. Toutes les fenêtres de l'église avaient perdu leurs vitrages, et l'heure était plutôt au déblaiement des gravats qui encombraient la place abbatiale et la rue de l'Abbaye. L'église étant classée monument historique depuis 1840, la responsabilité de sa reconstruction dépendait de l'architecte en chef des monuments historiques. Par chance, l'architecte responsable des Vosges était en 1946 Marcel Texier, qui connaissait bien l'église d'Étival. Il s'était déjà impliqué dans la réfection de deux vitraux abîmés en 1914, en confiant en 1935 la réalisation des maquettes à Jacques Gruber, le célèbre maître verrier qui, après s'être illustré à Nancy dans l'Art Nouveau, s'était installé à Paris. L'atelier Gruber avait réalisé les vitraux en 1942, qui en raison des événements, étaient restés en caisses à Étival.

La reconstruction de l'église commence par la nef et c'est tout naturellement que Marcel Texier se tourne à nouveau vers l'atelier parisien dirigé par Jean-Jacques Gruber, qui avait succédé à son père en 1936, afin de concevoir des vitraux pour les fenêtres des bas-côtés nord et sud ainsi que ceux de la chapelle Sainte-Richarde. En 1961, les deux premiers vitraux de la chapelle Sainte-Richarde, conçus et réalisés par Jean-Jacques Gruber sont posés, ainsi qu'un premier essai du chemin de croix sur une fenêtre du bas côté nord.

Très étonné par les réactions des Stivaliens déconcertés devant cette représentation de la deuxième station, il confie la réalisation des maquettes à sa fille Jeannette pour les six fenêtres du côté nord donnant sur le cloître ; celle-ci accentuera le caractère dépouillé et abstrait dans ses dessins, mais quitte la France. Ce n'est qu'à son retour qu'elle achèvera le travail commencé. En 1982-1983, elle fait réaliser trois vitraux qu'elle signe elle-même (petit vitrail dédié à sainte Odile dans la chapelle Sainte-Richarde et les stations quatre et six du chemin de croix dans le bas-côté nord). Il faut attendre 1983 pour que les vitraux des six fenêtres du bas-côté nord et les trois de la chapelle Sainte-Richarde soient définitivement installés.

Le programme défini en 1955, comprenant aussi les quatre fenêtres gothiques du bas-côté sud et les fenêtres hautes de la nef est abandonné, car tous les regards sont tournés vers le chœur dont la restauration s'achève et qu'il est indispensable de fermer par des vitrages.



L'administration des monuments historiques décide alors de replacer les vitraux réalisés pendant la guerre sur des cartons de Jacques Gruber, restés jusque là en caisses, dans les deux fenêtres latérales de l'abside (Saint Sébastien et Scènes de la vie de Jésus) en 1984. Les trois ouvertures centrales font l'objet d'un concours de création de vitraux en 1993 et c'est Emmanuel Chauche qui en est le lauréat.

Représentant trois mystères du Rosaire : Joyeux, l'Annonciation ; Dououreux, la Crucifixion et Glorieux, l'Assomption, avec un fond de ramettes ou de livres, ils font pour la première fois entrer les liens étroits entre Étival et le papier dans la décoration de l'église abbatiale. En 1995, il semble que l'histoire des vitraux s'est arrêtée. Pourtant, des projets étaient conservés dans les archives communales, notamment celui de Claude Henry pour les fenêtres hautes de la nef, et surtout le grand vitrail du transept. Très marqué par la destruction du transept, juste en face du palais abbatial où il habitait, Claude Henry avait même ajouté quelques mots sous son dessin non daté (sans doute vers 1985) : Vitrail évoquant la vie de saint Pierre. Quelques éléments symbolisant six ou sept épisodes de sa vie apparaîtraient très discrètement dans cette composition. C'est sur la base de cette esquisse que la commune d'Étival-Clairefontaine vient de lancer une souscription par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine pour la création d'un vitrail pour le transept sud.

Une nouvelle histoire commence.

Les Amis du Ban d'Étival



Rencontre avec le CCAS d'Étival-Clairefontaine

L'ENTREVUE



Françoise Demenge
Vice-Présidente

Aujourd'hui, c'est chez Françoise Demenge que nous sommes reçus.

Quand et pourquoi êtes-vous devenue vice-présidente du CCAS ?

F. Demenge : J'occupe cette fonction depuis les dernières élections municipales en 2020. J'ai exercé un métier qui demandait d'être à l'écoute, d'avoir de la compassion, voire de l'empathie. Des liens forts se sont créés avec ma clientèle tous âges confondus et pour moi le CCAS est dans la continuité de ce que j'ai vécu pendant plus de 40 ans.

Que signifie le sigle et de qui est composé le CCAS ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale. Le maire en est le président, les autres membres sont cinq conseillers municipaux et cinq stivaliens bénévoles nommés par le Maire. Je tiens une permanence tous les mercredis en Mairie de 9 heures à 11 heures.

Quelle est la mission du CCAS et à quoi est-ce qu'il participe ?

Comme son nom l'indique, le CCAS a pour but premier de traiter tout ce qui relève du social dans la commune. Nous pouvons par exemple être sollicités pour aider des personnes dans leurs démarches administratives, les mettre en contact avec les services sociaux si le besoin s'en fait

sentir, surtout être à l'écoute sans jamais se substituer aux familles. Au printemps, l'équipe du CCAS s'est mobilisée pour organiser deux collectes en faveur de l'Ukraine. Deux fois par an, nous assurons l'intendance au don du sang (mis en place par l'EFS). Un repas et un colis sont offerts aux personnes de plus de 70 ans au moment de Noël.

Nous participons à hauteur de 5€ pour les inscriptions réalisées le jour de la fête du sport et des associations.

Nous accordons également une aide de 9,90€ par abonnement et par mois pour les alarmes à destination des seniors (Présence verte).

Les seniors représentent-ils une part importante des actions du CCAS ?

Les habitants de plus de 70 ans représentent 10% de la population stivalienne, il est évident que de nombreuses demandes émanent de cette tranche d'âge.

Quel est le nombre de bénéficiaires et avez-vous un budget à respecter ?

Cette année, 297 colis ont été distribués et 185 repas servis le dimanche 4 décembre, contre 155 l'an dernier.

Ces deux événements représentent un coût financier important, ce n'est possible que grâce à la subvention que nous octroie la municipalité. Nous fonctionnons comme une entreprise : je rends des comptes à monsieur le Maire, qui je l'admets est plutôt ouvert, tout en restant très attentif aux chiffres annoncés, ce qui me paraît normal...

Comment avez-vous géré la crise sanitaire ?

Notre mandat n'a pas démarré sous les meilleurs auspices, les conditions furent difficiles comme pour toutes les communes



Distribution des colis de fin d'année par l'équipe du conseil municipal

d'ailleurs. Concernant la vaccination, nous avons mis à jour une liste de Stivaliens vivant seuls ou sans famille à proximité afin de les informer de la marche à suivre ou faire la démarche à leur place.

Sans avoir la science infuse, nous avons agi de notre mieux.

Quels sont vos partenaires ?

Nos partenaires sociaux sont ADAVIE, ADMR, les assistantes sociales du secteur et Présence verte.

Pour la confection des colis, nous avons choisi de travailler au maximum avec les producteurs locaux, comme pour le repas des aînés d'ailleurs.



Et si tu avais une baguette magique ?

J'effacerais de nos mémoires ces deux années anxiogènes. Mais il fait bon rêver...

Informations :

Président : Aurélien Bansept
Vice-présidente : Françoise Demenge
Secrétaire : Géraldine Georges

Contact :

Tél : 03.29.41.29.51

Mail : geraldine@etival.fr



Repas de Noël organisé par le CCAS



Mariages.....

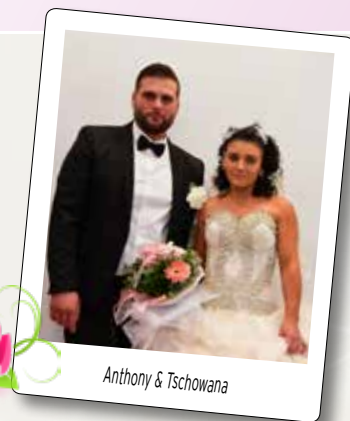
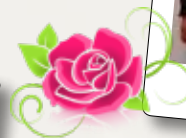
Nous avons eu la joie d'officier le mariage dans notre commune

Le 13 octobre de DURUPT Anthony et de WIDMER Tschowana.



Noces de platine

Les époux SCHLEGEL



Anthony & Tschowana

Tous nos vœux de bonheur



Décès.....

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes d'Étival-Clairefontaine

Mer. 28 septembre

de XEUXET Jean-Marie, né le 22 août 1942.

Lun. 10 octobre

de RUSPINI Fabienne, née en 1959.

Sam. 15 octobre

de LABARRIERE Daniel, né en 1951.

Ven. 2 décembre

de PARMENTELAT Madeleine née VALENTIN le 17 juin 1933.

Mar. 13 décembre

de OLRÉ Jean-Louis, né le 29 septembre 1954.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Étival-Clairefontaine

Le 22 août

à DAX (Landes) de PARISOT née EPP Andrée, inhumée au cimetière.

Le 30 septembre

à ETTLEBRÜCK (Luxembourg) de MOULIN Patrick, inhumé au cimetière.

Le 21 octobre

à MATTAINCOURT (Vosges) de BASTIEN née BOGARD Monique, le 11 février 1930.

Le 4 novembre

à MOYENMOUTIER (Vosges) de BODAIN Jean Philippe, né le 13 février 1950.

Le 5 novembre

à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de ANTOINE André, né le 20 juillet 1949.

Le 5 novembre

à MOYENMOUTIER (Vosges) de BÉRARD Roger, inhumé au cimetière.

Le 16 novembre

à BACCARAT (Meurthe-et-Moselle) de LE GOFF Brigitte, inhumée au cimetière

Le 22 novembre

à SÉLESTAT (Bas-Rhin) de BERTRAND née VAINÉ Yvette, le 28 février 1945.

Le 25 novembre

à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de VICHARD Jean Marie, né le 18 mai 1941.



Information et Recrutement

Armée de Terre

PERMANENCE MAIRIE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
de 14h30 à 16h30

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} Mercredi de chaque mois
sur Rendez-vous au 03.29.29.28.76 ou sur SENGAGER.FR



Tu viens d'avoir 16 ans ?
Pense à te faire recenser !

Les jeunes gens et les jeunes filles
nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 2006 sont
invités à venir se faire inscrire en mairie
munis du livret de famille et de leur pièce d'identité.

Attention : il faut avoir 16 ans révolus



Les Jubilaires

ÉTAT-CIVIL

Janvier

1927 BAUDELET Lucien
1929 MERTZ née PETITMANGIN Colette
1932 CUNY Paul
1933 LUTHERER née BONTEMPS Marie-Madeleine
1935 ANDRÉ née LÉBOUBE Monique
1936 CAJÉLOT née REGNIER Jeanine
1936 BUCHER René
1937 CLÉMENT née ANSEL Simone
1937 SACHOT née JACQUOT Nicole
1937 CLAUDON Yvan
1938 VERNIER Jean-Marie
1939 LEROY Elisabeth
1940 BARTHELEMY née DIANANI Colette
1940 MICHEL née VIERLING Marie-Louise
1941 DEMOULIN Lucette

Février

1923 DREVET née GERARD Paule
1927 PERRIN Roger
1931 GUY née COLIN Irène
1932 VALENCE Pierre
1933 COFONE Vincenzo
1933 VIELLARD née CALABRESE Eveline
1934 SCHARBACH née MARTIN Micheline
1937 GAMBERINI Tino
1937 BERTRAND Désiré
1940 CUNY née RUYER Nicole

Mars

1928 MARCHAL Alexandre
1930 MARCHAND née JADIN Yvette
1933 DOLMAIRE née MOSSETTER Suzanne
1933 MARCHAND André
1936 GÉRARD Jacques
1936 ANCEL Noël
1938 CLERC née ECCHER Léonne
1938 VIGNERON Maurice
1938 LODOVICI née BRION Suzanne
1938 BRISSON née AUBERT Danielle
1939 DÉTÉ Michel
1940 FAIST Christian
1940 CLAUDON née MARANDE Colette
1940 BANNEROT née VOINSON Françoise
1940 RENARD née THIRIET Anne-Marie
1942 BERTRAND née GACHENOT Simone
1942 GEORGES Claude

Avril

1929 JEANNE née GEORGEL Marie-Thérèse
1930 SUBLON née HEILIGENSTEIN Adèle
1931 VOIGNIER née CHÉRIÉ Louise
1933 BERNASCONI née ORY Bernadette
1934 DIDIERJEAN Michèle
1937 BANNEROT Claude
1938 FRELET André
1939 VERNIER née CREUSOT Odile
1942 BEAUJARD Jean-Paul
1942 CÉZARD Jean-Claude

Mai

1922 STAIQUY née WITZIG Yvette
1924 DIDIER née HENRY Marie-Thérèse
1929 MARCHAL née STOQUERT Renée
1937 COLIN née VALENTIN Monique
1937 MASSON née DETOURBET Claire
1939 LAURENT Gérard
1939 BORTOLOTTI Jeanne
1940 RICHARD née GERARDIN Thérèse
1940 RENARD Jean
1940 LAURENT née BRESSON Thérèse
1940 PÉRISSE René
1940 CLERC Serge
1941 DÉTÉ née PERCHERON Denise
1941 PETIT Jean-Claude

Juin

1929 MARCHAL née GLAY Jeanne
1933 VIELLARD Robert
1934 POTTIER née DELAUNAY Suzanne
1937 PÉRISSE née LAGES Janine
1937 MICHEL née WASNAIR Nicole
1938 COMOND Yvette
1940 CLAUDON Lucien

Juillet

1929 BIGEARD Jacques
1933 GEHIN Guy
1933 VILLAUME née DIDIER Pierrette
1933 BASTIEN Pierre
1934 FAVE née RENAULT Ginette
1935 HOLWECK Bernard
1936 FERRY née AUBRY Elisabeth
1937 MANDRAS née COLIN Monique
1937 DORIDANT née ETIENNE Thérèse
1937 BIEHLMANN née RECHENMANN Marie-Jeanne
1938 BROMBECK née DERVAUX Geneviève
1942 MERKEL née DAUDIER Jacqueline

Août

1924 VOIGNIER Jean
1928 HOUEL née STEVENEL Marie-Madeleine
1932 FUCHS née SCHMITT Joséphine
1935 CITÉ Jeannine
1937 MOULIN née DESCHAMPS Colette
1938 GÉRARD née STEVENEL Marie-Paule
1939 VOIGNIER née CONREAUX Monique
1940 BRUMER Bernard
1940 TOMBOIS Jean
1941 MARCHAL née BAYONNE Monique
1942 FRANÇOIS née BALTZ Josette

Septembre

1926 GEORGEL née HOSSEMAND Franceline
1931 DESCHAMPS née BASTIEN Andrée
1933 VOIGNIER Marcel
1934 ORDRENEAU née FREY Marie-Thérèse
1935 MASSEL née FRANTZEN Caroline
1936 FRISER Marcel
1937 BRANET Jean-Marie
1937 GACHENOT née DIVOUX Marie-Thérèse
1937 RICHARD Marcel
1940 VIGNERON née MARCHAL Eliane
1941 HERLICH Marie-Thérèse
1942 MASSEL Bernard

Octobre

1933 DUHOUX née MARTIN Yvette
1937 GERL née VIERNE Yvette
1938 COLIN René
1938 DUWALD née HOUEL Annie
1939 MARCHAND née BERNARD Nicole
1940 HOUEL née MASSON Marcelle
1941 HERLICH Daniel

Novembre

1925 DERREY née DORIDANT Renée
1927 VOIGNIER Pierre
1931 VALLENCE André
1932 FIRER née LAQUENAIRE Yvette
1933 GEHIN née VAGNIER Monique
1934 BASTIEN Roland
1934 HOLWECK née BADEROT Marie-Odile
1935 CLAUDON née HOUBERDON Thérèse
1936 MASSEL Christian
1938 GERL André
1939 CLÉMENT Noël
1940 PFEILER née HERLICH Geneviève
1940 GÉRARD René

Décembre

1926 PETITDEMANGE née DERREY Cécile
1929 PARMENTELAT Michel
1929 DEPUTOT Marcel
1934 MICHEL Bernard
1936 MÉNÉGON Adelin
1936 COLIN André
1937 VALENCE née BACUS Nicole
1939 FAVE Michel
1939 ANCEL née GUIDAT Françoise
1939 FONTAINE Romain
1939 GILLOT Bernard

Étival autour du papier

Mercredi 19 octobre & mercredi 2 novembre

Deux conférences ont été données par les Amis du Ban d'Étival sur le thème de la fabrication du papier à Étival de 1512 à 1919.



Mardi 15 novembre

Jean-Marie Nusse, président délégué du groupe Exacompta-Clairefontaine, a donné une conférence à la médiathèque dans le cadre des animations organisées «autour du papier». Le thème de la soirée : les enjeux du papier aujourd'hui.



N O U V E A U



INFOS

Déneigement du trottoir situé devant son habitation

Vous devez procéder au déneigement du trottoir bordant votre domicile, un arrêté municipal 114-2020 le prévoit. Celui-ci est affiché en mairie.

Le déneigement consiste à :

- déblayer la neige et assurer le salage ou sablage en cas de verglas.

Cette opération s'effectue :

- jusqu'à la limite du trottoir, sans obstruer les bouches d'égouts.

Personnes concernées :

- locataires ou propriétaires d'une maison individuelle,
- syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble.



Feux de jardins

Interdiction de brûlage des déchets verts ou déchets végétaux.

Le brûlage à l'air libre et la destruction par incinérateur **sont interdits sur tout le département des Vosges.**

Ces déchets résultent de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages et d'autres pratiques similaires.

Ils doivent être déposés dans les bennes dédiées à la déchetterie d'Étival-Clairefontaine aux horaires d'ouverture suivants :

Lundi de 13h à 17h.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.

Samedi de 8h à 12h et de 13h à 16h.



Chasse



Les dates de battues des lots de chasse en forêts domaniales sont désormais disponibles sur le site national de l'ONF :

<https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale?>



**Actualités communales :
Utilisez IntraMuros !**

RAPPEL

Il suffit de télécharger l'application et de choisir ses centres d'intérêts pour recevoir des notifications en temps réel. Autre avantage, la navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée ! Il ne faut ni indiquer son mail, ni son numéro de téléphone.

Suivez toute l'actualité et les événements de la Ville.

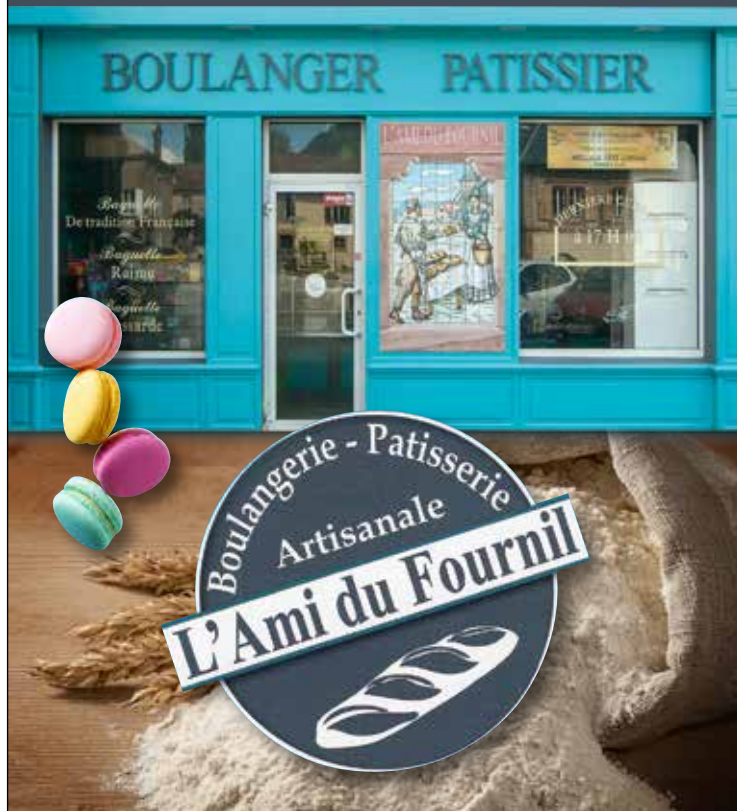
Accédez aux informations pratiques...

Retrouvez les associations, les commerces, professionnels de santé,...

Restez informés à tout moment grâce aux notifications personnalisables : actualités, événements, médiathèque...



Pains - Viennoiseries - Chocolats
Traiteur - Sandwichs



03 29 60 43 74

5, place Abbatale - 88480 Etival-Clairefontaine

PEINTURE

Alex
DÉCORATION

■ TOUS TRAVAUX DE PEINTURE ET DE DÉCORATION, EN RÉNOVATION ET CONSTRUCTIONS NEUVES.

■ PRODUITS DÉCORATIFS

■ POSE DE REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS.

■ TRAVAUX DE PLÂTRERIE.

■ TRAVAUX EXTÉRIEURS, RAVALEMENT DE FAÇADES.

alexandrevoyen@hotmail.fr

03 29 55 49 42

06 82 39 86 38

8 devant la forge
88480 ETIVAL - CLAIREFONTAINE



SPÉCIALISTE PLAFONDS ET MURS TENDUS À FROID
QUI S'ADAPTENT À TOUTES LES SITUATIONS.



Mathieu THIÉBAUT
mathieu.thiebaut@iadfrance.fr

06 85 93 27 95



Vos conseillers en immobilier



Secteur
Etival-Clairefontaine

Nous vous accompagnerons dans toutes les étapes
de votre projet immobilier.

Ayant une parfaite connaissance du marché immobilier
local, nous serons en mesure de répondre à vos attentes.

L'immobilier vous intéresse? Contactez nous !

Obtenez gratuitement et sans engagement
un avis de valeur de votre bien immobilier.



Mélanie DEMAUJÉAN
melanie.demaulean@iadfrance.fr

06 26 82 15 69



NOUVEAU L'atelier mobile se déplace à l'endroit qui vous convient, quand cela vous arrange.

L'ARTISAN DU VITRAGE AUTO

ProGlass
ENTREPRISE LOCALE SPÉCIALISTE DU PARE-GLACE

FRANCHISE INTÉGRALE + BALAIS OFFERTS
Une offre personnalisée est réservée aux clients sans franchise

TOUTES ASSURANCES

PAS D'AVANCE DE FRAIS

Équipement pour recadrer
Votre caméra à l'aise à la conduite

Déplacement de
à domicile

VOS SERVICES GRATUITS

- ✓ DÉPLACEMENT
- ✓ NETTOYAGE INTÉRIEUR
- ✓ APPONT DE LIQUIDE LAVE GLACE
- ✓ PRESSON DES PNEUS

06 59 60 87 05

www.eurproglass.fr eurproglass@gmail.com



renovon
ÉLECTRICITÉ

Électricité Générale



Rénovation



Dépannage électrique



Borne de recharge

Pato Jordan 06 62 41 30 53

renovon.electricite@gmail.com

SAINT-DIÉ ET SES ALENTOURS

Janvier

- Samedi 28
Bal du foot
Salle polyvalente
Organisé par les Sports Municipaux Stivaliens
- Samedi 14
Concert de l'orchestre d'harmonie
Salle des fêtes de Moyenmoutier

Février

- Vendredi 3
Concours de belote
Salle des fêtes
Organisé par A.B.C.D écoles en fête
- Samedi 4
Assemblée générale du comité des fêtes
T.M.F. Avenue Charles-de-Gaulle
- Dimanche 5
Bourse à la puériculture
Salle des fêtes
Organisée par A.B.C.D écoles en fête
- Dimanche 26
Vide armoires
Salle polyvalente
Organisé par le comité des fêtes

Mars

- Dimanche 5
Carnaval de Raon-l'Étape
Participation du comité des fêtes.
- Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8
Stage de découverte couture
Organisé par le patchwork
- Samedi 25 & dimanche 26
Stage yoga
Salle des fêtes de Saint Remy
Organisé par Françoise Ancel

Boules de Linz

Ingrédients

- 125 g de farine
- 75 g de sucre
- 125 g de poudre d'amandes
- 125 g de beurre mou
- 1 œuf
- 1 c. à café de levure chimique
- 1 pincée de cannelle
- 1 c. à soupe de cacao
- confiture de framboises

Mélanger la farine, le sucre, le cacao, la levure, la cannelle et la poudre d'amande.

Creuser un puits, verser le beurre et l'œuf battu.

Malaxer jusqu'à former une boule.

Filmer la pâte et la mettre au réfrigérateur pendant 2h.

Préchauffer le four à 180°C.

Sortir la pâte du frigo et former des boules.

Les déposer sur une feuille de papier cuisson.

Aplatir les boules avec le doigt en formant un creux et le garnir avec un peu de confiture.

Enfourner et faire cuire pendant 20 mn.



Joyeux Noël